

COMMUNE DE LA SOUTERRAINE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 septembre 2006

L'an deux mille six, le 19 septembre 2006 à 20h 30, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du 13 septembre 2006 et sous la Présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents: MM : FURET, MUGUAY, AUDOUSSET G., OFFRET, CHEZEAUD, CHASSAING, MAZEIRAT, CHATAIN, FOURGEAUD, SAINT-CRICQ, PEDESINI, NICOLAS, ESCURE, DUMIGNARD, BEAUQUESNE, BLOUET, CHAPELAIN, AUDOUSSET B., LEPIGRE, BOUCHAUD, MAZAL, NADAUD.

Monsieur BURILLE donne pouvoir à Madame CHASSAING
Madame DE SENA donne pouvoir à Monsieur DUMIGNARD
Monsieur PICOTY donne pouvoir à Monsieur FURET
Monsieur BERY donne pouvoir à Madame OFFRET
Monsieur FII LOUX donne pouvoir à Monsieur MUGUAY

Etaient excusés : Madame BONNAUD
Monsieur PINARDON

Monsieur Bernard AUDOUSSET est désigné secrétaire de séance.

Motion

A l'occasion du débat public relatif à la Ligne Grande Vitesse POITIERS – LIMOGES, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE réuni en séance le 19 septembre 2006 :

- **affirme** que la seule préoccupation immédiate des habitants du Pays Sostranien, comme de ceux des territoires du Nord Limousin et de l'Indre, concerne l'aménagement et l'équipement de la ligne PARIS – ORLEANS – CHATEAUROUX – LIMOGES – TOULOUSE
- **demande** la mise en œuvre très rapide des travaux nécessaires d'infrastructure et l'achat des équipements permettant la desserte en trains à grande vitesse de cette ligne
- **exige** le maintien de tous les arrêts en gare SNCF de LA SOUTERRAINE qui fait l'objet d'importants travaux d'aménagement intermodal (sous maîtrise d'ouvrage communale) voulus et financés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la SNCF et RFF

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

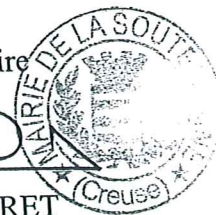
Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le 21 septembre deux mil six.

Le Maire

Y. FURET



Publié le 20 septembre 2006.

